

VOEUX 2019 DISCOURS

Bonjour à toutes et tous.

Notre cérémonie des vœux a lieu cette année en même temps que celle d'Héricourt ; aussi je vous présente les excuses de nos 2 Conseillers Départementaux : Martine Péquignot et Fernand Burkhalter ainsi que celles de Jean-Pierre Michel qui sont auprès des Héricourtois.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie des vœux et vous présente d'ores et déjà nos souhaits sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine, la solitude ou les difficultés ; et particulièrement pour ceux qui nous ont quittés en 2018 :

- Marguerite HENISSE tout d'abord, la GUITTE, la maman de Lionel qui s'en est allée le 28 mai à l'âge de 95 ans. Elle était notre doyenne.
- Edmond DUCEY, lui, est parti le 16 juillet à l'âge de 88 ans.
- Léon PETITJEAN est décédé le 20 novembre ; il avait 72 ans.
- Ginette ABRY nous a quittée le 3 décembre à l'âge de 90 ans.
- Emmeline GOUX, sa belle-sœur et maman de Michel Goux, est décédée à Etobon le même jour. Elle avait 97 ans.
- Danièle GRISEY, la sœur de Madame MOLES, est partie le 6 décembre à 74 ans
- Enfin, René DUBOIS nous a quitté le 7 décembre. Il avait 73 ans.

Aux familles et aux proches, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Il y a eu 2 naissances à Chenebier en 2018 :

- Une petite fille : Camille MOREL le 13 mars
- Et un petit Antoine BOURDEAU le 31 octobre.

Et j'ai célébré le 21 juillet le mariage de mon fils David avec son compagnon Thierry.

4 couples ont également été unis par un PACS en 2018 :

- Madame Anicée BERTINELLI et M. Florent VERPILLOT le 28 juillet
- Madame Léa DESVIGNES et M. Romain HOLUBKO le 10 août

- Madame Julie DUMONT et M. Maxime BOUDEAU le 12 septembre
- Madame Pauline BARBE et M. Sébastien CIVELLI le 10 novembre.

Je voudrais également saluer les nouveaux habitants et leur souhaiter la bienvenue parmi nous :

- Madame DESPORTES Stéphanie et M. MOREL Julien, rue des jonquilles
- Madame et M. CHEHAB Mickael, rue du verger au roi
- M. GUEDAT Laurent, rue des prés de la saule
- Madame et M. MOYSE, également rue des prés de la saule
- Madame MARCHEVET Alexia et M. HUSSENET Jean-Noël et leurs enfants, rue du buisson qui emménagent la semaine prochaine
- Madame et M. PETITJEAN, rue de la louvière
- Madame Eva CLEMENT et M. Valentin PETIT et leur fils rue des combes
- Et enfin Madame Audrey GLATZ et M. Ludovic WAGNER au 3 grande rue

J'espère n'avoir oublié personne.

Votre présence, nombreuse ce soir, montre l'intérêt que vous portez à la vie de notre village. Et je m'adresse aux représentants de nos nombreuses associations à CHENEBIER. Vous contribuez à donner à notre commune une réelle dynamique sociale, culturelle ou sportive. Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour son investissement au service du bien commun.

Et j'invite les nouveaux habitants à rejoindre ces associations où toutes les compétences et les bonnes volontés seront les bienvenues.

A ce sujet, vous pourrez voir ou revoir la plupart des manifestations ou activités proposées par ces associations ainsi que le Comité des Fêtes dans le DIAPORAMA que vous ont préparé Danielle CROISSANT et Nathalie SOMMIER.

Merci à toutes les 2 pour cette animation qui représente beaucoup de travail.

Merci à toute l'équipe municipale et en particulier à mes adjoints et à leurs conseillers délégués pour l'aide et le soutien qu'ils m'apportent au quotidien dans la gestion de la collectivité.

Merci également au personnel communal qui fait tourner avec beaucoup de disponibilité notre petite entreprise.

J'en viens maintenant au bilan des différents travaux qui ont été réalisés dans notre village tout au long de cette année 2018.

- La réfection du chemin du cimetière protestant au printemps
- La réfection de l'église catholique : après des travaux de drainage sur le pourtour du bâtiment, la dépose de l'ancien crépi ciment et un séchage des murs gorgés d'eau tout au long de l'été, un enduit à la chaux a été appliqué. Quelques reprises, notamment du soubassement, doivent encore être réalisées dès le retour des beaux jours avant le réaménagement final du parking, le sens unique de circulation autour de l'église ayant déjà été mis en place.
- Des travaux de réaménagement de la voirie de plusieurs secteurs du village (33 rue d'Etobon, 21 rue de la Revenue, parking rue des Envers, fossé rue de la Louvière) ont été menés à bien au printemps ainsi que l'entrée en accès PMR du périscolaire sécurisée par une clôture.
- La digue de l'étang dans la prairie derrière la mairie a été consolidée en juin.
- Le chemin des étangs réaménagé a été inauguré le 8 septembre en présence de nombreuses personnalités. Je vous rappelle que, pour conserver ce chemin en bon état le plus longtemps possible, le conseil municipal a décidé d'en limiter l'accès des véhicules motorisés.
- Le revêtement macadam de la voirie ainsi que la pose des luminaires du lotissement des Prés de la Saule ont été réalisés en novembre.
- Pour conserver la licence 4 que détient la commune, un bar éphémère a ouvert ses portes plusieurs fois fin d'après-midi début septembre au local des pompiers, à la grande satisfaction des « clients » venus nombreux.
- Je voudrais également remercier toutes les bénévoles qui ont participé à la plantation, l'entretien et l'arrosage du fleurissement de notre village tout au long de la belle saison. J'espère les retrouver aussi nombreux cette année encore.
- Merci également au comité des fêtes qui nous fournit toutes les plantes qui agrémentent nos massifs, potées et jardinières dans les rues, sur les fontaines et devant ce bâtiment. Merci à son président, Francis Abry pour l'excellent travail qu'il mène depuis de nombreuses années à la tête du comité. Aussi je vous donne rendez-vous pour les 2 manifestations organisées par le comité des fêtes : la fête de la fleur le 1^{er} dimanche de mai et la randonnée des fontaines le 1^{er} dimanche de septembre, les

bénéfices de ces 2 journées servant entre autres au financement du fleurissement.

- Un remerciement également aux anciens pompiers de l'amicale des sapeurs-pompiers et particulièrement au capitaine honoraire Etienne GOUX pour l'organisation du cinquantenaire de l'amicale les 12 et 13 mai. Cette exposition qui a fait revivre de bons souvenirs à de nombreux habitants, a rencontré un vif succès, particulièrement auprès des élèves de notre groupe scolaire qui ont bien apprécié la visite.
- La commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a également rassemblé une foule nombreuse ; petits et grands ont répondu présents à l'invitation de la municipalité et je les en remercie.
- En ce qui concerne le carrefour à l'entrée du village coté grande rue, les travaux de réparations des feux ont pris du retard car la gendarmerie a fait des recherches et finalement retrouvé début décembre le responsable des dégâts. Une conciliation aura lieu sur place le 1^{er} février et les réparations devraient suivre rapidement. Les feux fonctionnent et la sécurité n'est pas remise en question.

Parlons maintenant de notre école :

- Grâce au regroupement scolaire Chenebier/ Etobon/ Belverne, nos 4 classes se maintiennent et les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2019 sont bons. Nous avons changé le sol de la classe des CM cet été, poursuivant ainsi chaque année la rénovation des classes.
- Un nouveau conseil municipal des jeunes a été mis en place au début de l'année : les élèves de CM de la classe de Mme Bernard, que je salue (ainsi que les autres enseignantes présentes) ont en effet élu leurs délégués qui sont les justes représentants de l'intercommunalité puisque issus de chacun de nos 3 villages : 2 de Chenebier, 2 de Belverne et 3 d'Etobon
- A ce titre, les élèves ont continué à proposer une après-midi jeux avec les « anciens » du club de l'âge d'or et je dois dire que ce temps intergénérationnel rencontre toujours beaucoup de succès.

Parlons maintenant de 2019 :

- Le Répertoire Electoral Unique est en place depuis le 1^{er} janvier ; l'inscription sur les listes électorales peut maintenant se faire tout au long de l'année et au plus tard 6 semaines avant une échéance électorale. A ce propos, je vous rappelle la date de élections européennes : ce sera le dimanche 26 mai pour un unique tour.
- L'audit énergétique des bâtiments communaux a été réalisé au printemps et le conseil municipal a décidé de programmer des travaux de rénovation complète du bâtiment mairie, école, périscolaire et salle communale qui s'étaleront sur 2 années. Les dossiers de demandes de subventions sont partis. Le bâtiment sera entièrement isolé par l'extérieur, les fenêtres seront changées, une ventilation mécanique à double flux sera installée à l'école et la chaudière fuel sera remplacée par une chaudière à granulés de bois. Tout ceci pour atteindre un niveau d'isolation BBC+.
- Le pont de la rue de la Revenue sera restauré. La aussi, les dossiers de demandes de subventions sont partis.
- Nous prévoyons également la réfection de certaines rues du village, travaux subventionnés par le Conseil Départemental.

En ce qui concerne la CCPH :

- Le nouveau gymnase intercommunal du champ de foire est opérationnel depuis le 2 janvier.
- Le bassin d'apprentissage de la natation ou plutôt les bassins puisqu'ils sont au nombre de 2, devraient fonctionner à la rentrée de février. Ils permettront l'apprentissage de la natation pour tous les enfants de la CCPH pendant les heures scolaires, répondant ainsi aux préconisations des programmes scolaires, les transports étant pris en charge par la Communauté de Communes.
- La phase diagnostic du Plan Local D'Urbanisme intercommunal est terminée et les documents sont consultables en mairie. Nous sommes maintenant dans la phase de définition des scénarii de croissance démographique, de construction et de répartition de logements pour la période 2020-2032 : il serait de 60 logements environ pour la période de 12 ans soit 5 logements par an pour Chenebier. Les prochaines étapes définiront des objectifs qualitatifs pour ces logements dont découleront des objectifs de modération de la consommation des espaces.

- En ce qui concerne le haut-débit, suite à la dissolution du Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine qui avait cette compétence, la CCPH a enfin adhéré à Haute-Saône Numérique, la société qui déploie la fibre sur le département sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental. Le nœud de raccordement du secteur d'Héricourt devrait être mis en service dans le courant de cette année. Malheureusement, nous ne sommes pas prévus dans les raccordements avant 2023 ; étant déjà dégroupés, les foyers de Chenebier reçoivent déjà 8 à 9 gigas de puissance dans les connections actuelles.
- Dans un autre registre, l'après-midi jeux organisée début décembre par Chenebier Animation en collaboration avec la Médiathèque de la CCPH a rencontré un vif succès et devrait être renouvelée.

Avant de clore ce discours, je voudrais mettre à l'honneur quelques jeunes du village qui se sont illustrés dans différents domaines :

Le sport tout d'abord avec :

- Yaël CAMACHO qui a accédé à la phase finale des championnats de France, faisant ainsi partie des 50 meilleurs judokas français de sa catégorie,
- Et Auriane JUGE qui a été sacrée vice-championne d'Europe universitaire à Lisbonne l'été dernier.

Toutes nos félicitations à ces 2 jeunes du village et souhaitons-leur de continuer à progresser dans leurs très beaux parcours sportifs.

Les sapeurs-pompiers ensuite :

- En effet, comme vous avez pu le lire dans la presse, Jean FLORIN, sapeur-pompier volontaire au CPI de Chenebier a brillamment réussi le concours de sapeur-pompier professionnel et a été recruté par le SDIS 70 le 7 janvier dernier. Je sais qu'il réalise ainsi un rêve de jeunesse et je le félicite pour ce parcours réussi et la belle carrière qui s'ouvre devant lui.
- Toujours au niveau de notre CPI, 2 nouvelles recrues féminines sont venues renforcer les effectifs : Karine JEANNIN en janvier 2018 et le 5 janvier dernier Anaïs MARILLER. Toutes 2 infirmières, elles vont pouvoir mettre à profit leurs compétences particulièrement lors des interventions pour secours à personnes sur le territoire de notre commune mais aussi sur ceux d'Echavanne et Frahier-Châtebier où notre CPI intervient par convention départementale. Ce qui correspond à 82

interventions en 2017. Nous aurons bientôt les chiffres de 2018 mais ils sont tout aussi remarquables car nous nous situons dans le haut du tableau en termes de sorties pour les centres communaux.

Avec ces 3 pompiers, la sécurité de proximité pour nos concitoyens se trouve bien renforcée.

Merci encore à nos sapeurs-pompiers bénévoles pour leur disponibilité au quotidien et leur professionnalisme.

Je vous rappelle que toutes ces infos et les évènements passés ou à venir, vous pouvez les retrouver sur le site internet de la commune : chenebier.fr qui est régulièrement mis à jour et que je vous invite à consulter tout aussi régulièrement.

Je vous rappelle également que, comme nous vous l'avons indiqué dans la dernière info municipale distribuée dans vos boîtes aux lettres, un registre de doléances est à votre disposition aux horaires d'ouverture de la mairie.

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence ici ce soir et je vous renouvelle mes vœux pour 2019. Malgré le climat d'incertitude qui règne actuellement, je souhaite que cette nouvelle année soit pleine d'énergie et de bons moments partagés dans notre village où il fait bon vivre.

Et, comme il se doit, je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié.